Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 7

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Les conseils adoptent une loi divisant le canton du Léman en 17 districts.

— La Chambre administrative du Léman communique au Directoire helvétique la copie d'un article qu'elle a envoyé au journal l'*Ami des lois* (à Paris) pour démentir la nouvelle qu'il a perfidement insérée, de la disposition des habitants de ce canton à désirer leur réunion à la France.

18 juin. Le commissaire Rapinat décrète que toutes les motions, tous les décrets du Corps législatif, tous les arrêtés du Directoire helvétique... qui contrarieraient les mesures du commissaire et du général en chef sont déclarés nuls et de nul effet.

20 juin. Le Directoire français désavoue le décret de Rapinat, du 17 courant. Il rappelle celui-ci.

21 juin. Le citoyen Meunier, chef de brigade, accompagné de quelques officiers, installe dans leurs fonctions les deux nouveaux membres du Directoire nommés par Rapinat, Ochs et Dolder.

24 juin. Le général Schauenbourg communique au Directoire helvétique la décision de son gouvernement à l'égard de Rapinat et invite les conseils à nommer eux-mêmes les successeurs de Bay et Pfyffer.

— Le Grand Conseil reçoit une pétition de trente-deux communes du canton du Léman demandant la conservation des biens communaux.

27 juin. Schauenbourg annonce au Directoire que Rapinat est rétabli dans ses fonctions.

30 juin. Ochs et La Harpe sont nommés par les conseils comme membres du Directoire.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La *Revue de la Suisse catholique* a publié dernièrement quelques pages très curieuses sur un séjour que fit dans le canton de Fribourg en 1792 le moine bernardin dom Moreau de Lucelle. Les notes laissées par ce religieux renferment des renseignements bien intéressants sur divers événements de l'époque, sur les émigrés français, la révolution dans l'évêché de Bâle et surtout sur la vie intérieure de quelques monastères du canton de Fribourg.

Voici par exemple ce qu'il dit à la date du 23 août 1792, à propos de l'existence des trappistes qui étaient fixés depuis l'année précédente au **couvent de la Valsainte**, près de Charmey.

« J'ai dîné et soupé chez nos confrères de la Trappe... J'y ai trouvé quarante saints religieux, dont six prêtres. Ils y sont arrivés le 1er juillet 1791. Après avoir passé trois jours à l'abbaye d'Hauterive, ils se sont mis en route et, ayant fabriqué une croix, ils l'ont portée à M. Granget, curé de Cerniat, dans la paroisse duquel est la Valsainte, le priant de vouloir la bénir; puis ils sont allés en procession, chantant les louanges du Seigneur, à leur nouvel établissement. Leur manière de vivre est extraordinaire. Qu'on en juge : 1. Pour l'hiver, ils n'ont point de fourneau ou poêle; 2. Au fort de l'été, trempés de sueur, ils n'osent pas essuyer les gouttes avec le mouchoir, ni chasser les mouches, pas même les guêpes. On les voit écumer de chaud, sans avoir la liberté de se désaltérer avec une goutte d'eau; 3. Les jours ouvrables, ils se lèvent à une heure trois quarts ; les fêtes et dimanches, à minuit trois quarts, et les jours de sermon, à minuit moins un quart; 4. Ils sont au chœur sans s'asseoir et sans s'appuyer; 5. Pendant huit mois de l'année, ils ne font qu'un repas par jour, à deux heures, et en carême à quatre heures, consistant eu une mauvaise soupe au pain faite avec des vesces et de l'avoine mêlée de sang et d'eau, avec un peu de sel, après laquelle on leur sert une pitance sans apprêt. Leur boisson est de l'eau de genièvre ; 6. Ils travaillent cinq ou six heures par jour ; 7. Ils chantent au chœur ou prient à genoux plus de sept heures tous les jours, douze les jours de fêtes et dimanches et plus de douze aux grandes fêtes. Ils se couchent sur une planche et ont pour oreiller un sac de paille...

» J'ai dîné avec eux au réfectoire ; il m'a fallu marcher sur un frère qui était couché à travers le seuil de la porte. Un autre a été obligé, également par pénitence, de baiser les pieds de tous les confrères, avec inclination de part et d'autre. Un troisième a été prosterné au chœur pendant la grand'messe. Ils ont un silence continuel.

» J'ai trouvé des saints pénitents qui tous ont l'air contents, quoique le visage de plusieurs soit l'empreinte de la mort. D'autres ont une figure rubiconde... Au chœur, ils ont toujours la tête découverte, tandis qu'ils se la couvrent au réfectoire. Leur modestie ne leur permet point d'ouvrir les yeux. Le Père abbé et le Père hôtelier parlent seuls aux étrangers.

» Voici la réception des hôtes. Lorsque vous avez sonné à la porte, un frère convers ouvre le guichet, puis la porte, et, après

s'être prosterné à vos pieds, il vous conduit en silence dans une chambre et après vous avoir remis une tablette où sont écrits les usages de la maison, il vous quitte. Alors arrivent deux frères de chœur qui se prosternent tout leur long; s'étant relevés, ils vous font signe et vous conduisent à l'église où ils vous donnent de l'eau bénite. Après l'adoration du Saint-Sacrement, ils vous conduisent de rechef dans la chambre où ils vous avaient trouvé, et font une lecture spirituelle. Alors ils disent les versets prescrits dans la règle *Benedictus*, et, sans dire mot, ils vous quittent et vont chercher le frère hôtelier ou le maître des hôtes. Celui-ci vous parle et, après vous avoir questionné sur les motifs de votre visite, va chercher le révérend Père qui est l'abbé. Le moderne s'appelle Père Augustin, issu de l'illustre famille de Lestrange; il est docteur en Sorbonne et était grand vicaire de Vienne en Dauphiné. Le roi l'avait nommé archevêque de ce diocèse, mais il se retira à la Trappe.

» Cette maison, malgré ses austérités plus grandes que jadis à la Trappe, est composée de personnes élevées très délicatement, entre autres Dom Gerosimo, cellerier, qui est un grand d'Espagne, seigneur d'Alcantara. »

On sait que les Trappistes de la Valsainte se retirèrent en Allemagne à l'approche de l'invasion française. Ils y rentrèrent en 1802 pour s'en voir déloger de nouveau à l'époque du premier empire. Ils firent une troisième apparition en 1814, mais trop pauvres, paraît-il, pour racheter le domaine, ils se retirèrent en France l'année suivante.

— La **Société d'histoire du canton de Fribourg** s'est réunie le jeudi, 26 mai, à 2 heures, dans son local habituel, sous la présidence de M. Max de Diesbach.

M. *Eugène de Budé* avait bien voulu venir de Genève entretenir la société d'un de ses ancêtres, Guillaume Budé, fondateur du Collège de France, né à Paris en 1467 et mort en 1540. Guillaume Budé fut l'un des premiers ouvriers de la Renaissance. Il a brillamment inauguré l'ère de la philosophie française. C'était un savant universel, une véritable encyclopédie vivante. A la fois juriste, lexicographe, numismate, philologue, historien, naturaliste, et même philosophe et théologien, il a laissé plusieurs ouvrages, imprimés en bloc à Bâle en 1557. Mais une de ses œuvres les plus curieuses, c'est son journal intime, retrouvé il y a peu de temps au milieu des débris d'un galetas dans la maison de campagne que M. Eug. de Budé possède près de Genève. Ce sont sept volumes d'environ

1200 pages chacun, d'une authenticité certaine, écrits par Guillaume Budé lui-même. Il les a intitulés *Adversaria,* c'est-à-dire choses mises en bloc, brouillon. Il y a consigné, chaque jour, toutes sortes de notes sur ses lectures ou ses études, ainsi que sur les événements, les hommes et les idées de son temps. C'est un amas énorme de renseignements sur tous les domaines possibles et imaginables des connaissances humaines, voire même sur l'art culinaire ou les remèdes à employer contre la rage.

M. de Budé, avec beaucoup d'aisance et d'intérêt, a promené ses auditeurs à travers cette immense forêt vierge, et il a été chaleureusement applaudi et remercié. Il y a quelques années, il a publié en un petit volume, dont il a bien voulu faire don d'un exemplaire à la Société, la biographie de son illustre ancêtre. Il se propose à nouveau d'éditer prochainement ces *Adversaria,* qui témoignent de la puissance de travail et de la colossale érudition de cet homme qu'Erasme appelait un jour à bon droit le *prodige de la France.*

Le R. P. *Bernard Fleury* lit ensuite quelques lettres, écrites pendant la tourmente de 1798 au Père Meuwly, Gardien du couvent des Franciscains de Lucerne, par les PP. Cordeliers de Fribourg, Ildephonse et Basile, contemporains des événements. Elles racontent les appréhensions des religieux avant l'arrivée des Français, les nombreuses déprédations et tentatives d'incendie causées au couvent par les soldats, etc. Cependant, à quelque chose malheur est bon, car les curés Scheffer, de Guin, et Zumwald, de Cormondes, exilés du pays par le gouvernement patricien après les événements de 1781, purent rentrer dans leurs paroisses, grâce aux Français qui mirent à la tête du pays des hommes nouveaux. Le P. Modeste Collaud a aussi laissé une relation détaillée de l'entrée des Français à Fribourg.

M. l'abbé *Ducrest* a présenté un calice en étain avec lequel trois prêtres français, émigrés en Suisse pendant les tragiques journées de la Révolution, célébrèrent la Sainte-Messe à Auboranges, dans les années 1793 à 1796. Une courte relation, trouvée aux archives de la cure de Promasens, raconte comment ce calice, caché lors de l'entrée des Français en Suisse, fut conservé comme par miracle et retrouvé dans la maison Pache, à Gillarens, plusieurs années plus tard.

M. *Max de Techtermann* fournit quelques données intéressantes sur la topographie de l'ancienne ville de Fribourg. La construction de la troisième enceinte de la cité a probablement recouvert en partie deux larges fossés qui reliaient le *Perthuis* d'un côté, et le

Varis de l'autre, avec l'ancienne tour de Jaquemart. Récemment, en creusant un canal sur la place devant le convict Albertinum, on a retrouvé des restes de murailles qui devaient servir de revêtement à la contrescarpe qui dominait le fossé, près de la tour aujourd'hui disparue du Jaquemart.

M. *Max de Diesbach* donne lecture de deux anciennes lettres écrites par M. Tissot, secrétaire de la municipalité de Moudon, à M. le baron Porta, archiviste à Lausanne vers 1840, sur des antiquités romaines importantes découvertes à cette époque au village de Bionnens, sur la propriété du syndic, Pierre Carrard. Ces lettres communiquées à M. de Diesbach, par M. Joly, ancien conseiller d'Etat de Moudon, énumèrent tous les objets retrouvés avec des indications précieuses sur l'emplacement des ruines d'où on les a exhumés. Ces ruines paraissent avoir été considérables ; mais on semble avoir perdu, aujourd'hui, jusqu'au souvenir de l'endroit précis où elles se trouvaient, et il est probable que les objets mis au jour auront pris le chemin du Musée de Lausanne.

Sur ce, la séance est levée, et l'on se dit au revoir, à Morat.

— Dans l'article paru dans la dernière livraison de cette Revue et intitulé **Quatre mois au collège de Lausanne,** il était question de parties « d'homme de brom », jouées par quatre jeunes gens. J'avais fait suivre cette désignation d'un point interrogatif qui avait pour excuse mon ignorance en fait de jeux de cartes. Un obligeant correspondant d'Aigle, M. A. Cherix, a bien voulu me faire savoir que « l'homme de brouch » est un jeu de cartes se jouant à quatre personnes, qui était fort répandu autrefois dans les districts d'Aigle et du Pays-d'Enhaut. Je remercie mon correspondant d'avoir bien voulu faire disparaître un point d'interrogation dans la *Revue historique vaudoise.* E. M.

— **La Société suisse des traditions populaires** a tenu sa troisième séance annuelle à Bâle, le 24 avril, sous la présidence de M. le Dr Krayer, professeur de philologie à l'Université de Zurich.

M. le Dr Burkardt-Finsler, professeur d'histoire à Bâle, y a lu un travail du plus haut intérêt sur les anciens livres généalogiques ou albums de famille conservés au Musée de Bâle. Ils sont richement illustrés, remplis de dédicaces, sentences pieuses et autres, scènes de famille, armoiries, portraits ou dessins de toute espèce. Le plus ancien est celui de la famille bâloise des Falkner qui date du commencement du XVIe siècle.

L'un des plus beaux exemplaires provient du canton de Fribourg.

C'est l'album de David Perret, l'un des premiers étudiants du collège St-Michel. Il date de 1583 et 1584. Il y a dans ce recueil d'étudiant des peintures de genre d'un art remarquable ; en particulier six scèces de chasse, bal et fiançailles, sortes de miniatures qui sont de petites merveilles. Il s'y trouve aussi les armoiries fines et riches de coloris, de plusieurs familles fribourgeoises ou suisses de l'époque, les Diesbach, Reyff, Gottraux, etc.

Viennent ensuite chronologiquement les albums du professeur Grynæus, de Jaques Gœtz, de Leuchtig, de Nicolas Rippel, un ami du bourgmestre de Wettstein. Ce dernier est rempli de sentences tirées de tous les domaines de la vie et en plusieurs langues. A signaler aussi l'exemplaire de Christophe Hoffmann, qui renferme de nombreux autographes de princes vivant à l'époque de la guerre de Trente-Ans.

Le savant conférencier a donné pour chaque exemplaire un court aperçu historique sur le livre lui-même, l'explication des images et la lecture des vers les plus caractéristiques.

Ces recueils nous fournissent des données fidèles sur les mœurs, le caractère et les idées du temps où ils ont vu le jour et ils sont pour l'historien, aussi bien que pour l'artiste, une mine précieuse.

M. Junod, de Neuchâtel, le missionnaire que beaucoup de nos lecteurs ont entendu avec plaisir parler des superstitions et des mœurs des Ba-Ronga, a entretenu la société de plusieurs coutumes de ce même peuple et donné surtout l'explication de leur fameux *jeu des osselets*.

La journée s'est terminée par une visite du très riche musée historique de Bâle sous la conduite de M. Burckard-Finsler, son très aimable et savant directeur.

La *Société suisse des traditions populaires* compte aujourd'hui plus de 500 membres, surtout nombreux dans la partie allemande de notre pays. Le but qu'elle poursuit est intéressant et elle mérite d'être davantage soutenue dans la Suisse romande.